

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/03/2010

Réception par le Prefet : 12/03/2010

Publication : 19/03/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-4-6-2

Séance du vendredi 12 mars 2010

C251 ET C751 GERPLAN : MISE EN ŒUVRE D' ACTIONS

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E6-2008 du 20 mars 2008, complétée par la délibération n° 2009-2-1-3 du 26 mars 2009 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente du Conseil Général,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

Décide de donner, dans le cadre de la démarche GERPLAN, un avis favorable :

- à la Commune de Kaysersberg pour la réhabilitation du vallon du Toggenbach pour un montant de 31.976 € (montant éligible de 79.939 €, taux d'intervention de 40%), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251. Si toutefois la Région Alsace intervenait également sur ce dossier, le taux de participation du Département serait ramené à 30%, correspondant à 50% de la charge résiduelle de la commune, soit un montant de 23.982 €,
- à la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg pour la gestion écologique des effluents phytosanitaires du golf d'Ammerschwihir pour un montant de 5.000 € (taux d'aide de 40%, plafond de 12.500 € par installation), les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251,
- à la Communauté de Communes du Pays de Brisach pour la sensibilisation des enfants à l'environnement pour un montant de 5.633 € (montant éligible de 11.265 €, taux d'intervention de 50%), les crédits nécessaires étant imputés au 65/65734/F738/C751,

- à la Commune de Ranspach pour la réhabilitation d'un point noir paysager pour un montant de 2.898 € (montant éligible de 7.244 €, taux d'intervention de 40%) les crédits nécessaires étant imputés au 204/20414/74/C251.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 MARS 2010

**Actions GERPLAN (F)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
GPL03674	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE BRISACH Sensibilisation des scolaires à l'environnement au Pays de Brisach	5 633,00
Total		5 633,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 MARS 2010

**Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2009**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant maximum de la subvention
GPL03765	KAYSERSBERG Réhabilitation du vallon du Toggenbach	79 939,00	40%	31 976,00
			Total	31 976,00

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 12 MARS 2010

Actions GERPLAN (E)
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
GPL03789	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG Gestion écologique du golf d'Ammerschwihr	12 500,00	40%	5 000,00
GPL03791	RANSPACH Suppression d'un point noir paysager	7 244,00	40%	2 898,00
			Total	7 898,00